

Distribution limitée

WHC-99/CONF.204/13Rev
Paris, le 27 juillet 1999
Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-troisième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle X
5 - 10 juillet 1999**

Point 11 de l'ordre du jour provisoire : Ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session extraordinaire du Bureau (Marrakech, Maroc, 26 - 27 novembre 1999)

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial en péril et la Liste du patrimoine mondial
4. Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur la Liste du patrimoine mondial
5. Demandes d'assistance internationale
6. Questions diverses
7. Clôture de la session